



## COLLOQUE INTERNATIONAL

# La Baie de Loango et la traite négrière atlantique

Brazzaville, du 16 au 18 octobre 2024

### Appel à communication

Le Loango compte au nombre des États côtiers de l'Afrique noire précoloniale qui ont été écumés par quatre siècles de traite négrière. Les splendides *relations* anciennes sur le royaume du Kongo, les carnets de voyage, les témoignages des missionnaires et ceux d'autres négociants confirment plusieurs pans de sources autochtones prolifiques sur ce phénomène déshumanisant.

C'est en 1444 que débuta le premier rapt des Noirs par le Portugais Nuño Tristaô. Navigant le long des côtes d'Afrique, il eut l'idée de ramener quatre-vingts Noirs chez lui au Portugal, sans doute pour se procurer des serviteurs à bon marché. La même année, avec un autre Portugais, Lanzarote, la traite devient une petite industrie : deux cent trente-cinq Noirs sont débarqués à Lagos, sur la côte de l'Algarve, le 8 août 1444. Les Noirs deviennent des marchandises qu'il met en vente en Europe. Dès lors, les îles du Cap-Vert deviennent la première « plaque tournante » de cette traite qui fait la fortune de quelques armateurs et capitaines méditerranéens. Ainsi, Portugais, Castillans et Génois découvrent un nouveau négoce.

Mais, avec la découverte du Nouveau Monde par Christophe Colomb en 1492 et l'idée de sa mise en valeur, le monde outre-Atlantique devient la destination des Noirs. Dans cette mouvance et dans l'espace-temps, la traite des Noirs devient une activité essentielle de l'économie-monde où l'Occident est pressé de répandre à travers le monde sa domination culturelle et sa suprématie technique, scientifique et économique.

En effet, les réflexions sur la légitimité de la traite transatlantique qui voient le jour à partir du XVI<sup>e</sup> siècle reprennent à leur compte l'ensemble des débats relatifs à la guerre juste et à la propriété privée. La mise en esclavage des millions d'Africains était conçue dans les laboratoires nordiques non seulement comme le résultat d'une guerre juste, mais aussi comme la conséquence d'un droit légitime du *dominium*. De même, la traite des Noirs trouva comme mythe d'appui, la théorie raciale, pour dépouiller l'esclavage de son caractère universel et fondamental.

De proche en proche, certains esprits ont légitimé, en s'appuyant sur l'idée du commerce libre, la traite négrière dont l'Afrique représentait le meilleur foyer, au grand dam des idéaux humanistes dont se prévalaient les promoteurs de cette entreprise.

De toute évidence, la course aux esclaves sur les côtes africaines par les entreprises esclavagistes de France, du Portugal, d'Angleterre, de Hollande, d'Espagne, etc. a eu des fortunes diverses. Elle a imposé une certaine organisation de la traite, pour éviter des collisions qui risqueraient d'engager sur le sol africain une « guerre occidentale » pour le contrôle des esclaves. L'*asiento* mis en place par Charles Quint dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle et l'idée de fortifier les sites négriers, surtout en Afrique occidentale, répondent à cette préoccupation qui

montre, qu'entre négriers européens, les luttes furent acharnées pour le contrôle des sites de traite.

Sur la Baie du Loango qui avait vu l'érection par les négriers de plusieurs quartiers, la réalité était différente : pas de forts hérissés, comme cela fut le cas sur la côte de Guinée constituée des sites comme Gorée, Ouidah, El-Mina, Axim, Fernando Po, Sao Tomé.

Au Loango, comme ailleurs en Afrique noire, la traite négrière a mis fin à la souveraineté dont se réclamait chaque entité politique. Elle a fortement et durablement renforcé un sentiment de supériorité de certains peuples sur d'autres, notamment chez ceux qui ont servi d'intermédiaires à l'encontre des groupes pourvoyeurs d'esclaves acheminés en direction de la côte. Ce sentiment est encore vivace dans la mémoire collective des descendants des rescapés de la traite. Il hypothèque le vivre-ensemble des descendants des courtiers et des fournisseurs.

Grâce à un travail de mémoire réalisé sur certains sites comme l'Île de Gorée, nombre de pays ouest-africains ont réussi à tourner l'histoire négrière à leur avantage. Ils ont fait de leurs anciens sites négriers des espaces emblématiques, des lieux de mémoire et de recueillement ; des lieux touristiques et de transmission de la mémoire par l'entremise d'une variété d'activités culturelles, éducatives, etc. ; une forme de résilience, de prise de conscience semblable aux résistances des temps anciens.

En effet, dans l'espace et le temps, les problématiques négrières ont considérablement évoluées. Les angles de compréhension et d'analyse se sont diversifiés. Les réflexions sont devenues éclectiques. De nouveaux enjeux étatiques ont germé dans la double perspective de mise en chantier des questions de développement culturel et économique et d'institution des structures de dialogue intergénérationnel. Fort de ces considérations, le Gouvernement de la République du Congo entend valoriser la Baie de Loango dont le site a vu embarquer plusieurs centaines de milliers d'Africains réduits en esclavage. Il se donne un projet phare d'aménagement et de construction d'un espace de mémoire. En prélude à la mise en œuvre de ce projet, le Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs (MICTAL) se propose d'organiser un colloque international, du **16 au 18 octobre 2024**, à Brazzaville sur le thème : ***La Baie de Loango et la traite négrière atlantique***. Ce colloque international, répond à l'appel lancé par l'UNESCO en août 1998 en direction des ministres en charge de la culture de tous les États membres à s'engager dans l'organisation des activités commémoratives de la journée internationale du souvenir de la traite négrière et de son abolition.

Le colloque *La Baie de Loango et la traite négrière atlantique* est donc l'occasion d'alimenter des échanges sur ce sujet dans une perspective pluridisciplinaire. Une inclusion d'un plus grand nombre de disciplines scientifiques est importante dans la mesure où la place et le rôle de cette Baie de Loango dans la compréhension de la traite atlantique ne s'entendent plus à la seule lumière de l'histoire. Ainsi, les résumés des communications attendues porteront sur les axes ci-après :

- Le Loango, un royaume courtier ;
- Onomastique et traite négrière au Loango ;
- La Baie du Loango, environnement et mise en valeur des sites de traite ;



- Traite négrière, droit et restructuration des équilibres entre groupes sociaux du monde contemporain ;
- Esclavage, culture, santé et économie sociopolitique de la traite au Loango ;
- Port d'embarquement des esclaves du Loango : mémoire et héritage générationnel ;
- Pour une littérature de la traite négrière au Loango : entre écrit et oralité ;
- La traite atlantique dans la Baie du Loango : organisation, déracinement, ressenti et quête des origines ;
- Échanges et traite négrière dans l'État du Loango.
- Culture matérielle de la traite esclavagiste

Les résumés attendus ne doivent pas excéder 300 mots. Ils doivent indiquer clairement l'intérêt, la problématique et les résultats attendus. Ils doivent être accompagnés de cinq mots-clés et d'une notice biographique de l'auteur, contenant principalement son nom et son prénom, sa filiation institutionnelle et son adresse e-mail et/ou téléphonique.

Ces propositions sont à envoyer au **plus tard le 30 juin 2024 à minuit** à l'adresse suivante **[colloqueloango2024@gmail.com](mailto:colloqueloango2024@gmail.com)**. Le comité scientifique du colloque procédera à l'évaluation des résumés. Les auteurs des propositions retenues seront informés au plus tard le **30 juillet 2024**.

**La date limite d'envoi des communications définitives est fixée au 30 novembre 2024 à minuit, heure de Brazzaville.**

Ce colloque sera organisé en partenariat avec :

- L'Ambassade de France au Congo ;
- L'Ambassade des USA au Congo ;
- L'Ambassade de CUBA au Congo ;
- L'Ambassade du Venezuela au Congo ;
- L'Ambassade du Brésil au Congo ;
- L'UNESCO ;
- L'Organisation internationale de la Francophonie
- Le Smithsonian National Museum of African American History de Washington, USA ;
- Le Centre culturel African Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, CUBA ;
- Le Centre international des civilisations bantou (CICIBA) ;
- Le Centre international de recherche et de documentation sur les traditions et les langues africaines (CERDOTOLA) ;
- L'École du Patrimoine Africain ;
- Le Musée du château de Duc de Bretagne, France ;
- L'Université Marien NGOUABI ;
- L'Université Denis SASSOU N'GUESSO ;
- L'Université Fédérale de Bahia ;
- L'Association les Anneaux de la mémoire ;
- La Fondation pour la mémoire de l'esclavage ;
- Les Dépêches de Brazzaville ;
- Le Port autonome de Pointe-Noire ;
- La Mairie de Pointe-Noire ;

- La Mairie de Brazzaville ;
- La Mairie du Havre ;
- La Mairie de Bordeaux ;
- Le Musée de Nantes ;
- Le Musée de la Rochelle ;
- Le Musée de Sao Paulo ;
- Air France ;
- Société Nationale des Pétroles du Congo ;
- Total Energies ;
- ENI-Congo ;
- AOGC ;
- PBS ;
- RFI ;
- TV5 Monde ;
- Télé-Congo ;
- Télé Sud ;
- Africa 24 TV.

Ce colloque, organisé sous le Très Haut Patronage de Son Excellence Monsieur **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la République, Chef de l'État, souhaite recevoir comme invités d'honneur les personnalités suivantes :

### **Invités du Président de la République, Chef de l'État**

- S. E. Monsieur Antonio Gutterez, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ;
- S. E. Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union africaine
- Madame Audrey-Azoulay, Directrice générale de l'UNESCO ;
- Madame Louise Mushikiwabo, Secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie
- S. E. Monsieur le Président de la République du Sénégal ;
- S. E. Monsieur le Président de la République du Bénin ;
- S. E. Monsieur le Président de la République Gabonaise ;
- S. E. Monsieur le Président de la République d'Angola ;
- S. E. Monsieur le Président de la République Centrafricaine ;
- S. E. Monsieur le Président de la République Démocratique du Congo ;
- S. E. Monsieur le Président de la République Sud-africaine ;
- S. E. Monsieur le Président de la République du Tchad ;
- S. E. Monsieur le Président de la République du Ghana ;
- Monsieur Jean-Marc Ayrault, Président de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage ;
- Monsieur Edouard Philippe, Maire du Havre ;
- Monsieur Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux ;
- Madame Johanna Rolland, Maire de Nantes ;
- Monsieur Jean-François Fountaine, Maire de la Rochelle ;



- Monsieur Lilian Thuram, Ancien footballeur International français et Président de la Fondation Lilian Thuram ;
- Madame Christiane Taubira, Ancienne Ministre de la justice de France.

## **Comité d'organisation**

**Présidente : Marie-France Lydie Hélène Pongault**, Ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs.

**1<sup>er</sup> Vice-président : André-Parient Bokiba**, Professeur de littérature, Université Marien NGOUABI, République du Congo.

**2<sup>ème</sup> Vice-président : Lis Pascal Moussodji Nziengui**, Directeur de Cabinet du Ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs.

**3<sup>ème</sup> Vice-président : Jean Félix Yekoka**, Maître de Conférences en histoire et civilisations africaines, Université Marien NGOUABI, République du Congo.

**Rapporteur général : Joachim Emmanuel Goma-Thethet**, Professeur d'histoire, Université Marien NGOUABI, République du Congo.

**Rapporteur général adjoint : Samuel Kidiba**, Conseiller au patrimoine et aux archives au Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, République du Congo.

**Responsable de secrétariat : Ghislain Amédée Moussoungou**, Directeur Général du Patrimoine et des Archives au Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, République du Congo.

### **Responsables adjoints :**

- **Dreid Miché Kodja Manckessi**, Docteur en histoire contemporaine de l'Afrique, Université Marien NGOUABI, Chef de service des échanges culturels et artistiques, Cabinet du Ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, République du Congo ;
- **Serge Rufin Kaya Bilala**, Docteur en histoire précoloniale, Université Marien NGOUABI, Attaché au Patrimoine, Cabinet du Ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, République du Congo.

### **Membres :**

**Stévio Ulrich Baral-Angui, Claude Bonheur Moussodji, Leonce Rolande Bonazebi Malanda, Robert Paniche Elenda, Bocleche Ondongo, Vanicia Fridel Jorcela Maria Milandou.**

## **Comité scientifique**

**Présidente : Ana Lucia Araujo**, Professeur d'histoire, Howard University, États-Unis

**1<sup>ère</sup> Vice-présidente : Scholastique Dianzinga**, Professeure d'histoire, Université Marien NGOUABI, République du Congo

**2<sup>ème</sup> Vice-président : Auguste René Gambou**, Maître-Assistant, Université Marien NGOUABI, République du Congo

Membres :

- **Jean-François Owaye**, Professeur d'histoire, Université Omar Bongo, Gabon ;
- **Yolande Berton-Ofouemé**, Professeur de géographie, Université Marien NGOUABI, Congo ;
- **Terry Rey**, Professeur de sociologie de la diaspora africaine aux Amériques, Temple University, Philadelphie, USA ;
- **Yvon-Pierre Ndongo Ibara**, Professeur en linguistique et langue anglaise, Université Marien NGOUABI, Congo ;
- **Théodore Lodjou Gaybor**, Professeur d'histoire, Université de Lomé, Togo ;
- **Joseph Zidi**, Maître de Conférences en Histoire contemporaine, Université Marien NGOUABI, Congo ;
- **Serge Romana**, Professeur de médecine, Université de Paris-Descartes, Membre du Comité français pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- **Yeda Pessoa de Castro**, Professeur d'ethnolinguistique, Université d'Etat de Bahia, Salvador do Bahia, Brésil ;
- **Charles Zacharie Bowao**, Professeur émérite de philosophie, Université Marien NGOUABI, Congo ;
- **Jésus Guanche**, Professeur d'histoire, Université de la Habana, Cuba ;
- **Mamadou Bamba**, Professeur d'histoire, Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire ;
- **Elikia M'bokolo**, République Démocratique du Congo ;
- **Abraham Constant Ndinga Mbo**, Professeur d'histoire, Université Marien NGOUABI, République du Congo
- **Isidore Ndaywel è Nziem**, République Démocratique du Congo
- **Guy Saupin**, Professeur, Université de Nantes, France ;
- **Zéphirin Sah**, Maître de Conférences en Histoire contemporaine, Université Marien NGOUABI, Congo ;
- **Yuri Alexandre Pimentel Moura**, Vice-Ministre des Affaires étrangères chargé de l'Afrique, Venezuela ;
- **Dominique Oba**, Professeur Titulaire d'histoire, Université Marien NGOUABI, Congo ;
- **Jean Luc Mouthou**, Maître de Conférences en géographie urbaine, Université Marien NGOUABI, Congo ;
- **Achille Mbembe**, Professeur d'histoire et de Sciences Politiques, Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud ;
- **Marta Emilia Cordies Jackson**, Directrice du Centre culturel africain Fernando Ortiz de Santiago de Cuba, CUBA ;
- **John K. Thornton**, Professeur d'histoire africaine, Boston University, Boston, USA ;
- **Honoré Mobonda**, Directeur du symposium et du musée panafricain de la musique, Congo ;
- **Didier Ngalebaye**, Maître de Conférences de philosophie, Université Marien NGOUABI, République du Congo.
- **Cécile Fromont**, Professeure d'histoire de l'art, Harvard University, États-Unis





- **Mariana P. Candido**, Professeure d'histoire africaine, Emory University, Etats-Unis
- **Myriam Cottias**, Directrice de recherche, CNRS et Présidente du Comité Scientifique du projet La Route de personnes mises en esclavage de l'UNESCO ;
- **Romuald Fonkoua**, Professeur de littératures francophones et Président du Conseil scientifique de la Fondation pour la mémoire de l'esclavage, France ;
- **Bienvenu Boudimbou**, Maître de conférences en science de l'informatique et de la communication, Université Marien NGOUABI, République du Congo ;
- **Rogatien Makpéhou Tossou**, Maître de conférences en histoire, Université d'Abomey-Calavi, Bénin ;
- **Lucien Niangui Goma**, Maître de conférences en histoire et civilisations Africaines, chef de parcours type histoire FLASH, Université Marien Ngouabi, Congo.